

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:63888-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Montpellier: Services d'architecture
2015/S 037-063888**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Conseil général de l'Hérault
Hôtel du Département, 1000 rue d'Alco, Cedex 4
À l'attention de: M. le président du Conseil général
34087 Montpellier France
FRANCE
Téléphone: +33 467676767
E-mail: marches-publics@cg34.fr

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.herault.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible par www.herault.fr ou: Conseil général de l'Hérault

Pôle développement et aménagement — département patrimoine — service administratif et financier — hôtel du département — 1000 rue d'Alco Cedex 4

À l'attention de: Mickael Saliber

34087 Montpellier France
Téléphone: +33 467676034
E-mail: msaliber@cg34.fr
Fax: +33 467677620

Adresse internet: <http://www.herault.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Le dossier de consultation sera remis uniquement remis aux candidats retenus à présenter une offre soit via la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible par www.herault.fr ou:

Richter copies (sur support papier et/ou cd-rom) 77 avenue de Boirargues
34000 Montpellier

Téléphone: +33 467652621
E-mail: cg34@superplan.fr
Fax: +33 467719448

Adresse internet: <http://www.herault.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Conseil général de l'Hérault

Service des marchés — bâtiment GH, 5ème étage — bureau 5019 — ouvert au public du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30, l'horaire limite du dernier jour de remise des offres étant à 16:00 — Hôtel du Département 1000, rue d'Alco Cedex 4

34087 Montpellier France

Adresse internet: <http://www.herault.fr>

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

1.3) **Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

1.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Maitrise d'oeuvre pour la réalisation d'une halle des sports, collège Olympe de Gouges à Loupian.

II.1.2) **Description succincte:**

Construction d'une halle des sports au collège Olympe de gouges constituée (surface utile): - espace sportif 1 490 mètres carrés (Gymnase (44 x 22 m) 1 015 mètres carrés, salle de gymnastique 250 mètres carrés, salle d'expression libre 225 mètres carrés) - espaces communs et techniques: 110 mètres carrés - espace vestiaires: 150 mètres carrés soit un totale de 1 750 mètres carrés. La part de l'enveloppe financière affectée au travaux est de 1 900 000 EUR HT, la durée du marché est à titre indicatif de 36 mois à compter de la notification. Les missions confiées au maîtres d'oeuvre sont les suivantes: Mission de base (ESQ - aPS - aPD - pRO - dCE - aCT - vISA - dET - aor) + missions complémentaires OPC, Gestion des déchets GDD, Dossier d'intervention de maintenance et d'exploitation (Dime). Il s'agit d'un concours d'architecture et d'ingénierie sur esquisse.

II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71200000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Critères de sélection des participants:**

1- compétences, 2- références, 3- moyens. Groupement conjoint avec mandataire solidaire. L'Équipe de maîtrise d'oeuvre, composée en groupement, devra satisfaire à la composition suivante en terme de compétence et de qualification: - un architecte mandataire du groupement, - un ou des BET (intégré ou associé) ayant les compétences suivantes: VRD, Structure, Fluides secs et humides, Accoustique, - un économiste de la construction (intégré ou associé) dont la compétence recouvre toutes les missions intéressant la conception économique et financière de l'opération, - un OPC (intégré ou associé). Les compétences de chaque membre de l'équipe de maitrise d'oeuvre doivent etre clairement identifiées. Les candidats sont autorisés à présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. En revanche, il est interdit pour un meme prestataire d'etre mandataire de plusieurs groupements, un prestataire ne pourra etre mandataire que d'un seul groupement. Le dossier de consultation sera uniquement remis aux candidats retenus. Langue(S) pouvant etre utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: Français.

III.2) **Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: oui
Pour les architectes, loi n° 77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture.

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de concours**

Restreinte

Nombre de participants envisagé nombre minimal 3. /nombre maximal 5

IV.2) **Noms des participants déjà sélectionnés**

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

Les critères et sous-critères de jugement des offres, sont hiérarchisés de la manière suivante: 1 - qualités architecturales, fonctionnelles et environnementales de la réponse apportée au programme. 2 - cohérence du projet avec l'enveloppe financière affectée aux travaux.

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:
15CCO002

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation
Date: 23.3.2015 - 16:00

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) Information sur les primes:

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui
nombre et montant des primes à attribuer: 9 000 EUR HT.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants

Prime forfaitaire. Pas de maquette. Le lauréat du concours ainsi que chaque concurrent non retenu ayant remis des prestations répondant au programme sera indemnisé. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par le maître de l'ouvrage sur proposition du jury. En ce qui concerne le lauréat, cette indemnité sera déduite de sa rémunération.

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: non

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.2) Informations complémentaires:

Les candidatures portant la mention " marche public / ne pas ouvrir / Maitrise d'oeuvre pour la réalisation d'une halle des sports, collège Olympe de Gouges à Loupian" contiendront une enveloppe intérieure qui contiendra les justifications à produire ci-dessous: 1/ Situation juridique: Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (Dc1 ou forme libre); Pour chaque membre du groupement: Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP; Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Par exemple Kbis, et le cas échéant, délégation de pouvoir précisant les montants délégués (si la personne signataire est différente de celle(s) désignée(s) au Kbis). 2/ Capacités économiques et financières: Pour chaque membre du groupement: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles; 3/ Capacités techniques et professionnelles: Pour chaque membre du groupement: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années; Liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années,

indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise. Pour l'architecte: 3 projets illustrés significatifs sur une fiche format A3 recto. Certificats de qualification professionnelle et/ou de qualité: Pour les architectes l'attestation d'inscription à l'ordre pour les architectes français, ou à leur organisme de tutelle pour les architectes étrangers. Pour chaque certificat précité, le représentant du pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent. Dématérialisation des procédures: transmission des plis par voie électronique préconisée, toutefois les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Fuseau horaire de référence: (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Certificat de signature électronique de Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-Membre. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS (ils devront transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité). Caractéristiques et modalités de variation des prix: prix global forfaitaire; révision mensuelle; une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat; Délai global de paiement de 30 jours; Modalités de financement: marché financé par les ressources propres de la collectivité. Le contrat faisant suite au concours est couvert par l'amp. Unité monétaire euro. Instance chargée des procédures de recours: tribunal administratif de Montpellier — 6 rue Pitot — CS 99002 34063 Montpellier Cedex; Tél. +33 467548100 Fax +33 467548156 e-mail: greffe.tamontpellier@juradm.fr Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.2.2015.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

17.2.2015